

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Prélat, 25 novembre 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Prélat, 25 novembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 novembre 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Prélat](#)

Lieu de destinationEsquéhéries (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin explique à Prélat que c'est pour solder les dettes de Lefèvre et de sa sœur qu'il leur a proposé de leur racheter 80 000 F leurs propriétés. Il lui demande s'il peut venir discuter de l'affaire avec lui le dimanche suivant.

NotesDate de rédaction : la date est difficilement déchiffrable sur la copie.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Lefèvre, Louis Joseph Clovis \(1816-\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (430r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris, Familistère
le 10 novembre 43.

Monsieur Pilat,

C'est les pouvoirs et les qui
ont eu lieu entre M. et Madame
Lefèvre et moi, j'ai eu en
vue de leur fournir les
moyens de liquider leurs
dettes. Sans cela, je ne
voudrais pas acheter
50.000^{fr} les propriétés
qu'ils m'offrent. Je ne
rais même pas si j'y
aurais mis 75.000^{fr}. Je
tiens donc à voir si je
pourrai parvenir à leur
éviter les graves embarras
que j'entrevois pour eux.

Je désirerais en causer
avec vous et serai dans
cet espoir chez vous,
dimanche prochain vers
9 h de l'après-midi.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes
salutations parfaites.

Estimé
Lefèvre